

La participation des acteurs dans l'analyse et la validation des données : une approche pragmatiste

Yves Hallée, Ph.D.

Université Laval

Résumé

Se basant sur des résultats empiriques qui découlent de l'observation de trois comités d'équité salariale, cet article propose de rendre compte d'une expérience d'implication des acteurs dans le processus d'analyse et de validation des données inspirée du pragmatisme des origines associé à Peirce, James et Dewey. Dans cette approche, les approbations des enquêtés sont aussi importantes que celles du chercheur. C'est notamment la confirmation sociale de ceux qui voient, qui se rappellent et qui peuvent confirmer les résultats par expérience. Cette approche se distancie du dualisme cartésien entre le savoir et le faire que nous retrouvons dans la philosophie traditionnelle. Nous n'y rencontrons pas non plus de rupture épistémologique entre le chercheur et son objet de recherche.

Mots clés

PRAGMATISME, VALIDATION, INSTITUTIONNALISME PRAGMATISTE, MÉTHODOLOGIE PRAGMATISTE, ETHNOGRAPHIE

Introduction

Dans ce texte, nous définirons le concept de validation et aborderons certains principes de la philosophie pragmatiste qui sous-tend la méthode utilisée. Nous expliquerons notre démarche d'enquête pour, par la suite, consacrer la majeure partie de cet article au processus de validation et d'analyse. Nous discuterons ainsi des fondements pragmatistes, expliquerons le triple processus de validation pour conclure sur les opérations proprement dites de validation.

La participation des acteurs s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat qui avait pour objet l'étude des interactions à l'œuvre au sein des comités qui réalisent les programmes d'équité salariale. L'exercice consistait à utiliser le cadre théorique institutionnaliste-pragmatiste. Cette approche théorique, fondée sur la philosophie pragmatiste, a été développée au cours des premières décennies du siècle dernier par l'un des pionniers du champ des relations industrielles en Amérique du Nord, John Rogers Commons (1862-

1945). Cette thèse reposait sur trois études de cas réalisées dans des entreprises syndiquées de 100 salariés et plus. Les observations des travaux des comités, s'échelonnant de février à décembre 2008, ont été faites *in situ* (en situation et en temps réels). Nous avons assisté à plus de 28 séances de comité dont certaines duraient des journées entières. Des entrevues complémentaires de validation avec des intervenants-clés ont été réalisées jusqu'en mai 2009. Les résultats sont issus d'une démarche empirique entièrement qualitative où des mots sont notamment analysés par le biais d'autres mots (Mucchielli, 1996).

La validation

Dans le *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Savoie-Zajc définit la notion de la validation comme étant

[l']action de rendre valide. [...] [E]lle réfère à la préoccupation du chercheur de produire des résultats qui ont une valeur dans la mesure où ils contribuent de façon significative à mieux comprendre une réalité, un phénomène étudié. [...] Tout chercheur, pendant l'activité de recherche, est concerné par le caractère valide de ces résultats : jusqu'à quel point reflètent-ils bien le phénomène étudié? (Savoie-Zajc, 2009, p. 289).

Les auteurs ont généralement recours à des critères de validation ou de scientificité propres à l'épistémologie à laquelle ils adhèrent (Savoie-Zajc, 2009). Nous verrons plus loin les critères pragmatistes de validité que nous utilisons.

Soulignons également que la portée du concept de validité est [...] fort variable. Il peut s'agir de l'exactitude d'un résultat, de l'adéquation d'une catégorie avec le phénomène qu'elle représente, du caractère opérationnel d'une hypothèse, de l'authenticité d'une observation, de l'actualité d'un modèle ou d'une théorie, de la conformité d'une analyse, etc. (Paillé, 2009, p. 289).

Notre propre intérêt se situe à la fois sur le plan de la justesse de nos résultats, de l'opérationnalité de nos hypothèses, de la véracité de nos observations et sur le plan de la pertinence de notre analyse.

Dans la littérature, on distingue généralement la validité interne, qui fait référence à la correspondance entre l'observation et la réalité empirique observée et la validité externe, qui démontre la possibilité qu'une observation se retrouve dans plusieurs situations empiriques observées. Cela rend possible une certaine généralisation des résultats (Drapeau, 2004). Avec la venue de la phénoménologie, de l'ethnométhodologie et du constructivisme, cette

perspective dichotomique de la validité a été peu à peu abandonnée. Actuellement, l'unanimité, selon Paillé (2009), se fait autour de la multiplicité des critères de validation en méthode qualitative.

Une démarche méthodologique inspirée de la philosophie pragmatiste

Avant d'aller plus loin, discutons de la philosophie pragmatiste qui a inspiré notre démarche. Les fondateurs sont Charles Sanders Peirce (1839-1914), le chimiste, William James (1842-1910), le physiologiste devenu psychologue, et John Dewey (1859-1952), le pédagogue. Dans cette approche, la vérité est inexistante en dehors de ce que produit la condition humaine pour son existence; elle n'est pas « hors du processus de construction sociale » (Gislain, 2003, p. 42). Elle ne découle pas d'une conception abstraite et détachée du monde agissant, mais résulte d'un acte « conscient » fondé dans et par la réalité. De fait, cette perspective se distancie de toute inclinaison aprioriste, idéaliste et transcendantale de la vérité. Il y a certes des imitations, des coutumes et des habitudes, mais il n'y a pas de lois naturelles, universelles et inéluctables ou des préconceptions métaphysiques qui dictent le comportement des humains; autrement dit, pas de connaissances et de vérités en dehors de l'expérience humaine. Le pragmatisme philosophique, en tant que vérité et réalité raisonnables, rompt avec ce dualisme cartésien de la pensée et de l'action pour adopter un processus de production de connaissances axé sur l'activité humaine et l'expérimentation (Bazzoli, 2000b; Gislain, 2003, 2004; Renault, 2006; Tool, 1994).

Pour un pragmatiste comme James,

les idées vraies sont celles que nous pouvons nous assimiler, que nous pouvons valider, que nous pouvons corroborer de notre adhésion et que nous pouvons vérifier. Une idée devient « vraie » dès lors qu'elle se rattache à un événement, qu'elle se rattache à certains faits; elle acquiert sa « vérité » par « le travail qui consiste à se vérifier elle-même » et sa « validité » par « le travail ayant pour but et pour résultat sa validation » (Marchesnay, 2005, p. 177 citant James, 1911, p. 185).

En corollaire, la version instrumentaliste du pragmatisme associée à Dewey, indique que les acteurs, y compris les chercheurs, possèdent des « instruments » dont des théories pour agir et penser le monde. James (1911) disait « [qu']une théorie devient un instrument de recherche, au lieu d'être une énigme et la cessation de toute recherche » (cité dans Marchesnay, 2005, p. 177). Une théorie n'est donc pas une finalité. Pour Peirce, le caractère opératoire d'un concept ne se mesure pas à sa complétude analytique,

mais [bien] aux effets pratiques que son usage produit dans le réel : la maxime pragmatiste de Peirce revient à associer les produits de la pensée aux dispositions qu'ils induisent, c'est-à-dire aux habitudes d'action qu'ils seraient censés provoquer (Lavergne & Mondémé, 2008, p. 13).

Ainsi, pour Peirce (1879), il importe de « [c]onsidérer quels sont les effets pratiques que nous pensons pouvoir être produits par l'objet de notre conception. La conception de tous ces effets est la conception complète de l'objet » (p. 21). Les théories sont ainsi des interprétations qui

sont validées dans la mesure où elles introduisent de nouvelles perspectives et ouvrent de nouvelles possibilités d'action qui demandent elles-mêmes à être vérifiées par l'enquête démocratique [...] qui apparaît comme l'instance discriminante validant les interprétations des sciences humaines (Bohnam, 2001, cité dans Lavergne & Mondémé, 2008, p. 14).

Il ne faut cependant pas s'y méprendre, le pragmatisme ne place pas le chercheur sous le joug du sens commun; c'est notamment la figure de l'expert que l'on cherche à évacuer en dirigeant l'attention sur la portée de la théorie qui se mesure par sa capacité à produire de nouveaux débats et habitudes d'actions dans la sphère publique démocratique (Lavergne & Mondémé, 2008). Le terrain et les faits sociaux sont ainsi conçus non seulement comme des contraintes mais également comme des ressources ou, dit autrement, « des problèmes qui contiennent également les conditions rendant possible la transformation de la situation » (Lavergne & Mondémé, 2008, p. 14). Le pragmatisme met à l'avant-scène les rapports étroits et les interactions entre recherche et sphère publique. Il valorise la « démocratie des publics » (Lavergne & Mondémé, 2008, p. 15) et fissure ainsi le mur épistémologique entre savoir profane et expert. Le discours savant, ou la vérité scientifique, ne peut plus s'appuyer que sur sa seule autonomie pour réclamer autorité, au risque de demeurer inefficace, voire illégitime et arbitraire. Il est enrichi de l'apport public, de l'acteur du terrain concerné et interpellé par le problème. Peirce réfutait d'ailleurs cette *méthode* scientifique *de l'autorité* qui attribue à une opinion une immense supériorité intellectuelle et morale, puisqu'elle est émise par une institution prestigieuse ou un individu socialement reconnu en la matière (Peirce, 1879). Cette méthode impose à une collectivité une opinion. Or, le danger c'est qu'elle peut avoir pour effet que la croyance individuelle demeure presque absolument fixe, tout en étant une forme d'esclavage intellectuel (Bazzoli, 2000a). L'entrée du pragmatisme dans un processus de communication et de mise en commun avec les divers acteurs concernés

(individuels, collectifs et institutionnels) constitue en quelque sorte son cadre normatif (Lavergne & Mondémé, 2008). Ainsi, nous comprenons davantage l'importance de la participation des acteurs dans l'analyse et la validation des données. Ces quelques précisions étant faites, regardons maintenant notre cadre méthodologique suivi du processus de validation.

Notre démarche méthodologique

Notre démarche s'inspire de l'enquête sociale de Dewey (1967) qui est un processus de résolution de problème progressif, de confrontation de la théorie à l'expérience, et qui consiste à transformer une situation indéterminée faite de doute, d'incertitude et de discontinuité, en une situation plus déterminée, c'est-à-dire en une situation satisfaisante. C'est un processus de compréhension, d'observation des faits et de signification des faits qui se fait en corrélation et qui permet de lever le doute et de rendre plus claires et pertinentes « les conceptions concernant la façon de traiter le problème constitué par ces faits » (Dewey, 1967, p. 174).

La démarche s'oriente également à partir du procédé abductif qui est une méthode de circularité autocorrective entre déduction et induction rendant possibles l'expérimentation d'hypothèses et la création de nouvelles plus pertinentes et conformes à l'expérience observée (Peirce, 1879). On peut également associer l'abduction à Dewey (1967), car ce dernier mentionne que l'important pour l'enquête sociale, c'est l'interdépendance entre le mouvement déductif et inductif de formulation et de vérification, pour que chacune des opérations soit formée en référence à l'autre. À la manière du procédé d'abduction de Peirce, le processus consiste donc

à traiter les propositions générales qui sont des formulations de modes d'action comme des hypothèses – mode de traitement qui équivaut à traiter les modes d'action formulés comme possibles, au lieu de les traiter comme requis ou nécessaires. [...] [Q]uand il y a un désaccord répété des faits observés avec ce que requiert la conception (hypothèse ou théorie), il y a une raison matérielle de modifier l'hypothèse (Dewey, 1967, p. 347).

Ce que Pierce appelle « abduction » et Dewey « enquête sociale » sont donc deux démarches complémentaires qui conduisent à un procédé d'expérimentation actif ou de mise à l'épreuve qui repose sur des hypothèses de travail provisoires, retenues comme référence opératoire et qui sont mises en relation avec la réalité (Bazzoli, 2000a; Bazzoli & Dutraive, 2006; Gislain, 2006).

Le protocole de recherche

La Figure 1 illustre notre protocole de recherche. Le H_0 représente les hypothèses de travail. Celles-ci sont mises en relation avec la réalité (R_0) et guident l'observation des travaux du comité. Elles permettent de mettre à l'épreuve des idées formulées de façon à résoudre un problème et à transformer une « situation indéterminée en une situation déterminée » (Dewey, 1967, p. 52) (de H_0 à H_n). Le premier codage de la réalité permet d'amorcer le processus toujours en construction (R_1). Grâce à plusieurs observations successives du réel (R_1 , R_2 , R_3 et ainsi de suite), les hypothèses sont retenues, transformées, affinées ou construites (H_1 , H_2 , H_3 , etc.), jusqu'à la validation finale (H_n) qui rend possible la rédaction des résultats. En cours d'observation, nous pouvons également assister à l'émergence de nouvelles hypothèses (H_0) qui sont confirmées ou non à l'observation (R).

Le protocole s'articule autour d'une série d'hypothèses, définies comme des « hypothèses habituelles » issues notamment d'expériences personnelles, c'est-à-dire de nos présupposés sur l'exercice. Le chercheur ne peut ni ne doit faire abstraction de son passé; ces hypothèses découlent de ses connaissances précédentes et de ses intuitions théoriques, sans négliger l'apport important des recherches et des travaux antérieurs (Deslauriers & Kérisit, 1997; Dewey, 1967; Huberman & Miles, 1991; Peirce, 1879). Dans le cadre de notre recherche, ces hypothèses portent sur ce à quoi on peut s'attendre dans des situations d'interactions en comité d'équité salariale. Suivant les préceptes pragmatistes, elles ne sont qu'un point de départ et non nécessairement une arrivée. Cette pensée des faits caractérise analytiquement la structure et le contenu idéal-type selon la sociologie compréhensive weberienne. Ces hypothèses seront mises en relation avec la réalité pour en confirmer ou en infirmer la validité. Chacune de celles-ci orientera alors l'attention du chercheur sur certaines dimensions à observer. En outre, le devis de recherche ouvert permet à de nouvelles hypothèses de se former au fur et à mesure de la recherche et de l'analyse.

Une structure est [ainsi] progressivement imposée aux données, à partir d'allers-retours entre les perspectives théoriques du chercheur et les observations empiriques. Ces allers-retours se poursuivent jusqu'à ce qu'aucune observation nouvelle ne vienne contredire l'analyse (Laperrière, 1997a, p. 374).

Ce principe de saturation des données (Glaser et Strauss, 1967) où, à la suite « d']applications successives, les données n'ajoutent aucune propriété

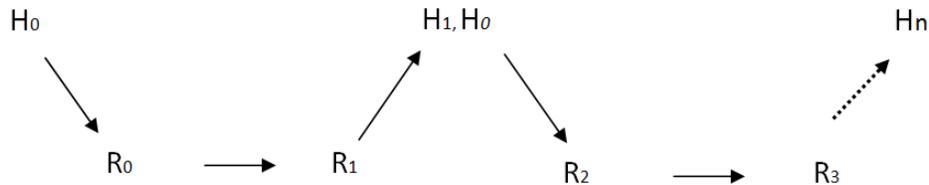


Figure 1. Le protocole de recherche.

nouvelle au concept » (Pires, 1997, p. 156) et peut-être davantage celui de *saturation empirique* ou de connaissance, selon lequel des observations ou des entrevues supplémentaires n'apportent plus d'informations pertinentes ou supplémentaires pour justifier des investigations complémentaires, ont été suivies pour indiquer au chercheur le moment où il doit arrêter sa collecte de données de façon à éviter de perdre de l'argent et du temps.

L'unité d'analyse est le comité d'équité salariale. Cependant, la spécification de cette frontière « artificielle » ne doit pas constituer un frein à l'investigation. Nous ne pourrions, avec cette restriction, saisir les relations du comité avec l'entreprise et son environnement (Dewey, 1967; Kitay & Callus, 1998). Ainsi, les membres du comité et les intervenants-clés¹ sont nos interlocuteurs privilégiés mais d'autres acteurs, notamment les supérieurs immédiats et les salariés, ont aussi été observés à différents moments au cours de la recherche.

Les méthodes d'enquêtes

Nous avons eu recours à trois études de cas. Le choix de cas multiples permet d'offrir des résultats plus convaincants que dans une étude sur un seul site car si « un résultat se vérifie dans un contexte et, [selon] son profil, se vérifie également dans un contexte comparable [...], le résultat est plus robuste » (Huberman & Miles, 2003, p. 62). L'examen de plusieurs cas renforce la validité des résultats et a l'immense avantage de permettre de reproduire potentiellement les mêmes résultats dans des contextes différents.

La méthode de cueillette utilisée est l'ethnographie. Elle repose sur l'observation directe et l'immersion dans une collectivité et possède l'indéniable avantage de ne pas séparer la recherche de l'action (Foote Whyte, 1984; Katz, 2002), ce qui cadre parfaitement avec les préceptes pragmatistes. Les observations sont faites dans un contexte de travail, d'interaction entre personnes et dans le cadre d'échanges concrets. Nous étions l'instrument d'enquête autant au cours des rencontres du comité et des caucus de l'une ou

l'autre des parties que lors des discussions avant les rencontres, durant les pauses et pendant la période du dîner. En respectant scrupuleusement les règles d'éthique et en annonçant à l'avance que le contenu des discussions pouvait servir, nous étions toujours en enquête.

L'observation directe, *in situ*, c'est-à-dire en situation et en temps réels, a été notre moyen de cueillette de données principal. Elle a été complétée par des entrevues ouvertes, principalement de validation, avec différents participants et des analyses de contenu. L'ensemble de ces façons d'obtenir des données permet la triangulation² et garantit la validité des résultats. Par exemple, nous avons toujours vérifié les informations obtenues d'une partie en posant la même question à l'autre partie. Aussi, il y a triangulation des données entre les contenus des procès-verbaux des rencontres, nos observations et la validation de la narration, à laquelle nous reviendrons.

La collecte des données

C'est au cours de la collecte des données que les hypothèses sont expérimentées. Ce n'est pas une démarche où des hypothèses sont testées une fois pour en vérifier la validité. Nos hypothèses sont confrontées à la réalité du terrain afin d'en vérifier leur valeur opératoire pour les relations humaines et les rapports sociaux observés. Cette démarche est progressive, ce qui veut dire que des hypothèses peuvent aussi prendre forme au fur et à mesure que les données sont analysées. Ces hypothèses, par le procédé de causalité circulaire³, sont également confirmées ou infirmées selon le principe de similarité des opérations ou des actions (Commons, 1959). Les hypothèses confirmées permettent de construire un contenu en cours d'observation. Ainsi, nous déterminons par inférence un contenu concret réel-typique quant aux positions et situations instituées des acteurs (Gislain, 2003).

Le plus grand défi de l'observation, c'est de garder la trace de ce que l'on collecte comme information et les idées que l'on développe (Friedman 2004). « [L]e temps de prise de notes s'étend bien au-delà du temps de présence sur le terrain; [...] il se poursuit au-delà du temps de l'enquête » (Arborio & Fournier, 1999, p. 53). Chaque soir, après une séance de cueillette, nous retranscrivions nos notes sur support informatique afin d'en faciliter le traitement (Huberman & Miles, 2003). Des éléments de préanalyse des informations s'ajoutaient aussi au travers des transcriptions, mais étaient notés de couleur différente (le rouge « pour signaler de tels rajouts » (Huberman & Miles, 2003, p. 103)). Cette préanalyse se faisait *a posteriori* de l'observation journalière, mais avec le temps, de façon quasiment simultanée avec l'observation. Cette écriture permettait de se remémorer les faits, de combler les trous et d'ajouter les pièces maîtresses manquantes (Huberman & Miles,

2003). Le besoin permanent de cohérence, de compréhension et d'interprétation était comblé par cette préanalyse systématique. Les documents ainsi retranscrits et analysés n'étaient pas destinés à être utilisés tels quels, mais constituaient cependant un matériau de base pour l'écriture du rapport final.

Les notes reconstruites le soir même amenaient des suggestions interprétatives et faisaient surgir de nouvelles hypothèses prêtes à être mises à l'épreuve du terrain (Huberman & Miles, 2003). Ainsi, en plus d'y confronter nos hypothèses de départ, de nouvelles hypothèses se dégageaient de cette retranscription. De façon générale, l'observation devenait plus centrée et sélective, les hypothèses conditionnant « la **définition de situations et d'éléments spécifiques à observer**, en vue de les étayer et de les vérifier : c'est ce qu'on désigne par "observation sélective" » (Laperrière, 1997b, p. 253). Ces observations sélectives, à la manière d'un entonnoir, permettent de modifier et de raffiner les hypothèses jusqu'à saturation, « c'est-à-dire jusqu'à ce qu'aucune observation nouvelle ne vienne les infirmer » (Laperrière, 1997b, p. 253), de Ho à R1, de H1 à R2, de R3 à H3... de Rn à Hn. C'est un « tri qui rapproche encore les données du terrain de l'analyse finale » (Arborio & Fournier, 1999, p. 66).

L'analyse des données

Devant la masse importante d'informations, il est nécessaire de procéder au codage de l'information qui est considéré comme la première phase de l'analyse. La codification, qui relève de l'analyse de contenu, consiste à rassembler et ordonnancer l'information dans des catégories afin d'être en mesure de composer une trame de fond cohérente et significative (Huberman & Miles, 1994). Cette partie de l'analyse est un exercice de différenciation et de combinaison des informations pour en extraire un compte rendu intelligible. Les codes sont des étiquettes qui donnent un sens ou une signification aux informations compilées. Ils permettent « d'élaguer, de trier, de distinguer, de rejeter et d'organiser les données afin que l'on puisse en tirer des conclusions et les vérifier » (Huberman & Miles, 1994, p. 29-30). Le tout débute par une liste de codes qui proviennent du cadre conceptuel, des questions de recherche, des hypothèses ou des variables-clés induites des données observées.

En ethnographie, on recherche la trame ou le pattern comportemental qui se répète dans une variété de situations par une variété d'acteurs (Fetterman, 1998). Le chercheur débute avec une masse d'idées, de comportements et d'informations qu'il incorpore, par le biais d'une codification, dans différentes catégories afin que les comportements deviennent discernables et identifiables. Nos catégories d'analyse proviennent des différents concepts communs. Rappelons que les chercheurs possèdent des instruments, dont des théories,

pour agir et penser le monde. Les concepts sont découpés en sous-catégories d'analyse afin de mieux refléter la réalité que le chercheur observe.

Pour la présentation de données, nous avons choisi en première analyse le texte narratif, considéré comme un procédé habituel et organisé de présentation des données permettant de tirer des conclusions. Ce parcours expérientiel permet de rendre compte de la perspective historique et évolutionniste des travaux en comité et des volontés humaines en action. Dans un deuxième temps, nous avons schématisé nos données à l'aide de figures et de diagrammes causals et fait des comptes rendus d'analyse du processus de comparaison de l'idéal-type théorique avec l'expérience réelle-type pour comprendre le déploiement concret et réel des comportements. Le compte rendu d'analyse du cas est un texte d'accompagnement clair qui permet d'approfondir des liens entre les concepts, de comprendre pourquoi certains en précèdent d'autres, de voir comment les choses et les situations ont évolué et sont devenues ce qu'elles sont, d'établir les connexions avec d'autres arrangements sociaux, etc.

La validation dans la philosophie pragmatiste

Commons (1959) disait que l'on ne peut comprendre l'activité des êtres humains qu'en « se mettant “à leurs places” et en construisant leurs “raisons” dans le sens des motifs, des buts ou des valeurs de leur activité » (p. 725). Nous avons vu que le dualisme cartésien de la philosophie traditionnelle, c'est-à-dire notamment la séparation entre le monde des êtres humains qui réfléchissent et celui dans lequel les hommes vivent et agissent, se traduit par une opposition entre le savoir et le faire (« *knowing and doing* », Dewey, 1929, p. 233). Cette séparation entre le monde des êtres humains qui réfléchissent et celui dans lequel les hommes vivent et agissent est clairement rejetée dans le pragmatisme. Ce dualisme se traduit selon Dewey par une conception spectatrice de la connaissance (« *spectator theory of knowledge* », Dewey, 1929, p. 233). L'homme, qu'il soit homme de la rue ou chercheur, n'est pas un spectateur d'un monde indépendant qui lui échappe, il est acteur dans un monde qu'il transforme (Deledalle, 1995). En tant que citoyens, ils participent invariablement à ce monde, et par leurs actions ils en influencent le cours. Dans la conception pragmatiste, la pensée est liée à l'action comme un processus continu et unifié. La compétence du citoyen entre dans un processus de croissance dans la mesure où il a « la possibilité de participer pleinement à la résolution des problèmes qui affectent sa vie, directement ou indirectement » (Lavergne & Mondémé, 2008, pp. 12, 17).

Un des traits caractéristiques des méthodes pragmatistes, c'est le refus de reconduire cette rupture épistémologique entre le chercheur et son objet de

recherche et entre l'enquêteur et l'enquêté (Lavergne & Mondémé, 2008). Ainsi « l'enquêteur accorde [...] autant d'objectivité à son discours qu'au discours des enquêtés, il n'y a plus de différence de nature entre la compétence scientifique et la compétence commune » (Lavergne & Mondémé, 2008, p. 12). Sur le plan méthodologique, nous comprenons l'importance accordée, dans les techniques d'entretien et d'enquête, à « l'ethnographie et, corrélativement, [à] nuancer le statut des résultats issus de la mise en œuvre des méthodes statistiques » (Lavergne & Mondémé, 2008, p. 12). Les racines théoriques de ce parti pris sont à la fois dans la lignée de la pensée de Dewey esquissée plus haut, notamment le refus de la séparation entre sens commun et rationalité scientifique, et la tradition ethnométhodologique qui reprend, soulignent Lavergne et Mondémé (2008), les perspectives de la phénoménologie sociale mise sur pied par Alfred Schütz (2007).

Certes, la question de la partialité demeure un sujet de préoccupation en recherche, notamment ethnographique. Selon ce qu'affirment « Hammersley et Atkinson (1983) [...], tout observateur ne peut analyser une situation hors de son propre contexte » (Racine, 2006, p. 106). Plus important encore, c'est un faux problème diront les pragmatistes. Ainsi, « Dewey en dédui[t] que la cassure épistémologique entre le monde et le chercheur serait non seulement illusoire, mais aussi nuisible au développement de notre connaissance, inéluctablement liée à notre participation au monde » (Laperrière, 1997a, p. 368).

En termes de validation, la philosophie pragmatiste est une philosophie de l'action qui prône la mise à l'épreuve publique des idées (Deledalle, 1995). Dans cette approche, c'est le consensus social qui devient l'épreuve finale. Commons (1959) précise à cet égard que « [l]'opinion est vouée à l'accord ultime de tous ceux qui enquêtent, c'est cela qui confirme [non seulement] la vérité, mais aussi que l'objet représenté par cette opinion est vrai » (p. 152). Il ajoute plus loin que

Peirce demande seulement une confirmation sociale de tous ceux qui voient, qui se rappellent et qui peuvent confirmer par expérience qu'il ne peut y avoir de place pour le doute et l'enquête. C'est la différence que l'on peut faire entre le biais et la science, et entre l'habitude et la coutume. Le biais, c'est l'opinion individuelle. La science, c'est le consensus d'opinion (Commons, 1959, pp. 152-153).

La *mise à l'épreuve publique* est une *expérience partagée* par la communauté, que ce soit la communauté de chercheurs ou la communauté des hommes de la rue. Cette expérience « ne peut pas ne pas être démocratique »

(Deledalle, 1995, p. 196). L'enquête n'est concluante que si elle est socialement confirmée par les chercheurs spécialisés (Dewey, 1967). Ainsi, dans un champ donné, le chercheur fait aussi appel aux expériences des collègues pour corroborer ses résultats. Tant qu'il n'y a pas d'accord, les conclusions de l'enquêteur conservent le statut d'hypothèse (Dewey, 1967). Nous comprenons non seulement l'importance de la validation par la communauté scientifique qui connaît et a déjà expérimenté l'objet de recherche, mais aussi l'accord de ceux qui ont, de près, façonné l'objet d'enquête, c'est-à-dire les intervenants observés. Suivant la perspective évolutionniste, l'état existant de la connaissance change avec la vérité future, l'évolution des faits. La vérité est ainsi provisoire (Commons, 1959).

L'étape de validation s'assimile à un processus d'*autorisation* accordée au chercheur par les participants et la communauté scientifique qui permet de clore la démarche d'analyse. C'est une forme d'*autorisation* sur la pertinence de l'analyse des données par la *souveraineté* du terrain (Commons, 1959). Dans l'esprit du pragmatisme, c'est notamment le terrain qui est en mesure de rendre une information crédible et valide. La recherche n'est pas considérée comme une « science de fauteuil »; le monde n'est pas réfléchi, analysé et construit de l'extérieur. Cette étape a pour objectif de valider les résultats auprès du collectif à l'étude et de la communauté d'« étudiants », permettant ainsi l'autorisation des conclusions. Ces hypothèses culminent en « assertions garanties » (Dewey, 1967, p. 23) après cette validation publique. Quand l'hypothèse est vérifiée, le problème est résolu. L'enquête transforme le doute en assertion garantie. L'assertibilité garantie est l'institution progressive de croyances stables (Dewey, 1967). L'usage de ce terme « [...] demande qu'on reconnaisse que toutes les conclusions des enquêtes particulières font partie d'une entreprise continuellement renouvelée, d'une entreprise en pleine expansion » (Dewey, 1967, pp. 65-66). Dit autrement, une hypothèse opératoire demeure une assertion, une solution possible à un problème, tant qu'elle n'est pas garantie par l'enquête, c'est-à-dire correspondante à la réalité observée, à la situation qui peut être maintenant déterminée.

Une validation triadique : la confrontation et la conjonction de trois significations

Dans l'approche pragmatiste, c'est l'intelligibilité de la situation qui doit être recherchée par le chercheur et celle-ci passe par la confrontation et la conjonction de trois significations (triadique). La première fait référence au monde des « observés », seuls capables de s'(ethno)connaître de l'« intérieur ». Les données doivent être considérées comme pertinentes par « les acteurs sociaux sur lesquels porte la recherche » (Mucchielli, 2004, p. 213). Il est

nécessaire dans la plupart des cas de valider auprès des acteurs humains en question les informations recueillies (Mucchielli, 2004). La validation des résultats par le groupe observé (*member checks*) est la technique la plus concluante pour établir la crédibilité des données (Lincoln & Guba, 1985). La reconstruction des significations doit être reconnaissable; elle nécessite ainsi une représentation adéquate de la réalité permettant de provoquer des réactions. Il est même possible de le faire en cours d'investigation lorsque, par exemple, le chercheur reformule les réponses obtenues à la suite d'une entrevue de façon à engendrer une réaction. Il s'agit de « vérifier si les observations sont effectivement représentatives dans la réalité ou crédibles » (Drapeau, 2004, p. 81). Cette opération consiste à faire valider les résultats de recherche par les membres du groupe étudié. Pour ces derniers, ces résultats doivent avoir un « sens » qui est conforme à leur propre expérience. Pour Peirce, c'est la confirmation sociale de ceux qui voient, qui se rappellent et qui peuvent confirmer par expérience qu'il ne peut y avoir de place pour le doute (Commons, 1959). Dans le cas contraire, les résultats ne sont pas « signifiants ». Fait important à souligner, ce n'est pas l'analyse, par le biais du corpus théorique et méthodologique qui est validé, mais bien la narration des événements.

La seconde signification doit se faire par les intervenants-clés du terrain à partir de ce qui est interprété et analysé par le chercheur. Ces derniers, qui ont déjà pensé et, par expérience, réalisé les faits, sont davantage en mesure de prendre le recul nécessaire pour saisir et interpréter ce monde. Bachelor et Joshi (1986) soulignent aussi que le chercheur qualitatif a l'avantage d'avoir directement accès à l'objet dans son milieu naturel et proposent de procéder à une réévaluation des observations par les *feedbacks* des sujets tout en prenant le temps d'examiner l'impact de sa propre présence dans le groupe. Guba (1981), tout comme Pourtois et Desmet (1988), suggère de recourir à la technique de triangulation des sources et des méthodes. Le chercheur vérifiera s'il y a bien accord entre son langage et ses propres valeurs d'une part, et entre le langage et les valeurs des sujets d'autre part (validité de signifiante de l'observation). Lors de l'interprétation, le chercheur qualitatif soumet les résultats de son analyse aux acteurs qui ont participé aux événements en vue d'une corroboration (validité phénoménologique ou validité de signifiante des interprétations). Pour notre recherche, ce sont les délégués syndicaux et patronaux spécialistes de la question ou des praticiens dans le domaine de la rémunération et de l'équité salariale ayant une longue expérience qui ont agi à ce titre.

La troisième signification provient de la communauté scientifique; celle-ci détermine si le rendu est significatif, c'est-à-dire s'il est adéquatement

articulé et analysé avec le cadre théorique ou méthodologique qui est partagé et connu. Ce sont en fait les membres du comité de thèse qui valident l'utilisation de la théorie et de la méthode. L'écriture de la thèse et la présentation verbale lors de la soutenance doivent être significatives à leurs yeux. C'est donc un triple processus de validation.

Les opérations de validation

En termes d'opérations et étant donné la distance et la difficulté de réunir les membres du comité pour des questions autres que les séances de travail, nous avons fait parvenir nos narrations par courriel et fait, le cas échéant, les corrections demandées. Nous avons eu un taux de retour global de réponse de plus de 46 % (7 intervenants sur 15), dont les cinq intervenants-clés, ce qui est à notre avis fort satisfaisant. C'est le manque de temps et d'intérêt pour la validation qui a été évoqué pour expliquer les refus. Les intervenants-clés ont également validé les retranscriptions d'entrevues. Nous avons comme intervenants-clés des conseillers syndicaux et patronaux qui avaient l'avantage de ne pas être des employés de l'organisation, ce qui permet une opinion plus détachée. L'un d'entre eux avait par contre déjà travaillé pour l'entreprise et nous avons bénéficié de sa très grande connaissance en équité salariale puisqu'il était intervenu dans plusieurs dossiers auparavant.

Les intervenants-clés jouent un rôle important compte tenu de leur compréhension de l'objet de l'enquête et des interactions en comité d'équité salariale, et de leur capacité d'explication de la situation. Ils peuvent également aider à la synthèse des informations. Nous avons ainsi soumis, comme suggéré, nos efforts de raisonnement afin de faire valider nos premières moutures auprès des intervenants-clés (Arborio & Fournier, 1999). Nous nous assurons de notre compréhension des informations observées en les reformulant avant de leur faire parvenir. « Si j'ai bien compris » était la formulation usuelle que nous utilisions auprès de ces derniers afin de conforter notre compréhension. Enfin, nos interprétations étaient affinées au fur et à mesure par les deux codirecteurs de la thèse.

Conclusion

Nous avons vu l'importance, pour la philosophie pragmatiste, de l'implication de tous les acteurs. C'est un processus de participation et de validation démocratique, venant de personnes concernées par la situation. Le pragmatisme n'est pas une épistémologie qui prône l'autonomie de pensée de ceux qui réfléchissent le monde. Le regard citoyen est tout aussi important afin de comprendre le monde dans lequel nous vivons. Qui plus est, la connaissance n'est jamais fixe, elle est évolutive au gré des changements qui façonnent inévitablement nos sociétés.

Nous avons voulu par ce texte, rendre compte d'une expérience de validation par les acteurs concernés par la recherche. Nous espérons par ce texte susciter débats et réflexions. Nous espérons participer à rendre à cette philosophie ses lettres de noblesse et peut-être inspirer d'autres recherches.

Notes

¹ Les intervenants-clés ont un rôle majeur. Ce sont notamment eux qui introduisent le chercheur sur le terrain. Ils jouissent d'une autorité d'expertise et d'un leadership auprès des autres membres du comité. Ils ont généralement déjà expérimenté l'objet de la recherche, ce qui fait qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés lors de la validation.

² La triangulation est une stratégie de recherche au cœur de l'ethnographie qui consiste en une superposition et une combinaison de « plusieurs techniques de recueil de données afin de compenser le biais inhérent à chacune d'entre elles. La stratégie permet également de vérifier la justesse et la stabilité des résultats produits » (Mucchielli, 1996, p. 261).

³ Nous faisons référence au procédé abductif décrit auparavant.

Références

- Arborio, A.-M., & Fournier, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*. Paris : Nathan Université.
- Bachelor, A., & Joshi, P. (1986). *La méthode phénoménologique de recherche en psychologie*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Bazzoli, L. (2000a). *L'économie politique de John R. Commons : essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Bazzoli, L. (2000b). L'économie institutionnaliste du travail de J. R. Commons : un "pragmatisme en action". *Cahier du Gratice*, 19. Repéré à <http://thorstein.veblen.free.fr/documents/LB-00-Gratice.pdf>
- Bazzoli, L., & Dutraive, V. (2006). Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en économie. Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons. *Revue de philosophie économique*, 13, 123-153.
- Bohman, J. (2001). *Pragmatic turn and critical theory*. Cambridge : The MIT Press.
- Commons, J. R. (1959). *Institutional economics : its place in political economy*. Madison : The University of Wisconsin Press. (Ouvrage original publié en 1934).

- Deledalle, G. (1995). *La philosophie peut-elle être américaine? Nationalité et universalité*. Paris : Jacques Granger éditeur.
- Deslauriers, J.- P., & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J.- P. Poupart, J.- P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 85-111). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Dewey, J. (1929). *The quest for certainty*. New York : Minton, Balch and Company.
- Dewey, J. (1967). *Logique : la théorie de l'enquête*. Paris : Presse universitaire de France.
- Drapeau, M. (2004). *Les critères de scientificité en recherche qualitative. Pratiques psychologiques, 10*, 79-86. Repéré à www.elsevier.com/locate/
- Fetterman, D. M. (1998). *Ethnography : step by step* (2^e éd.). Newbury Park, CA : Sage.
- Foote White, W. (1984). *Learning from the field : a guide from experience*. Beverly Hills, CA : Sage.
- Friedman, R. (2004). Studying negotiations in context : an ethnographic approach. *International Negotiation, 9*, 375-284.
- Gislain, J.- J. (2003). L'institution des relations industrielles : le cadre analytique de J. R. Commons. *Économies et institutions, 2*, 9-56.
- Gislain, J.- J. (2004). Futurité et toposité : sitologie des perspectives d'action. *Géographie, économie et société, 6*, 209-213.
- Gislain, J.- J. (2006). Le processus d'innovation sociale : un cadre d'analyse institutionnaliste pragmatiste. Dans P. A. Lapointe, & G. Bellemare (Éds), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi : recherches empiriques et perspectives théoriques* (pp. 237-274). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory : strategies for qualitative research*. Chicago : Aldine.
- Guba, E. G. (1981). Criteria for assessing the truthworthiness of naturalistic inquiries. *Education, Communication and Technology, 29*, 75-91.
- Hammersley, M., & Atkinson, P. (1983). *Ethnography : principles in practice*. Londres : Tavistock.

- Huberman, M. A., & Miles, M. B. (1991). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles : De Boeck.
- Huberman, M. A., & Miles, M. B. (1994). *Qualitative data analysis* (2^e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Huberman, M. A., & Miles, M. B. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.). Paris : De Boeck.
- James, W. (1911). *Le pragmatisme*. Paris : Ernest Flammarion.
- Katz, J. (2002). From how to why : on luminous description and causal inference in ethnography (part 2). *Ethnography*, 3(1), 63-90.
- Kitay, J. & Callus, R. (1998). The role and challenge of case study design in industrial relations research. Dans K. Whitfield, & G. Strauss (Éds), *Researching the world of work : strategies and methods in studying industrial relations* (pp. 101-112). Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Laperrière, A. (1997a). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J.- P. Poupart, J.- P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 365-389). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Laperrière, A. (1997b). La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique de comparaison avec d'autres approches apparentées. Dans J.- P. Poupart, J.- P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 309-340). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Lavergne, C., & Mondémé, T. (2008). Pragmatismes : vers une politique de l'action située. *Tracés. Revue de sciences humaines*, 2, 5-22.
- Lincoln, Y. S., & Guba, G. E. (1985). *Naturalistic inquiry*. Newbury Park, CA : Sage.
- Marchesnay, M. (2005). Le cas entrepreneurial : retour à la maïeutique. *Revue française de gestion*, 5(185), 175-189.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Mucchielli, A. (2004). Qualitative (méthode). Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (2^e éd., p. 212). Paris : Armand Colin.

- Paillé, P. (2009). Validité en recherche qualitative. Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3^e éd., p. 289). Paris : Armand Colin.
- Peirce, C. S. (1879). Comment rendre nos idées claires? *La revue philosophique de la France et de l'étranger*, VII, 15-25. Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/Peirce_Charles_Sanders/logique_de_la_science/Peirce_la_logique_de_la_science.doc
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J.- P. Poupard, J.- P. Deslauriers, L.- H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Pourtois, J.- P., & Desmet, H. (1988). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Racine, M. (2006). *Perspective culturelle sur le multimédia québécois : ethnographie de l'organisation sectorielle en région* (Thèse de doctorat inédite). Université Laval, Québec.
- Renault, M. (2006). Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique-institutionnaliste. Dans M. Humbert, & A. Caillé (Éds), *La démocratie au péril de l'économie* (pp. 123-140). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Savoie-Zajc, L. (2009). Validation des méthodes qualitatives. Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3^e éd., pp. 288-289). Paris : Armand Colin.
- Schütz, A. (2007). *Essais sur le monde ordinaire*. Paris : Le Félin Poche.
- Tool, M. R. (1994). An institutionalist mode of inquiry. Dans P. A. Klein (Éd.), *The role of economic theory* (pp. 197-227). Dordrecht : Kluwer.

Yves Hallée est professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval et membre de l'Association canadiennes des relations industrielles (ACRI) et de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ). Vous pouvez le joindre à l'adresse internet suivante : Yves.Hallee@rlt.ulaval.ca